



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### RELATIVE A UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIÈRE DE SABLON

#### SOCIÉTÉ "M.R.B" COMMUNE DE WARLUIIS

La demande d'autorisation environnementale présentée par la société "M.R.B" en vue d'exploiter une carrière de sablon sur le territoire de la commune de Warluis, lieu-dit "La Vallée" est soumise à une enquête publique d'une durée d'un mois du mardi 15 mai 2018 au 15 juin 2018 inclus.

En application de l'article L.123-10 du code de l'environnement, le public est informé que :

1. L'enquête publique porte sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de sablon de 10,85 ha dont 9,17 ha sont exploitables. Le volume de matériaux disponible est estimé à 364 000 m<sup>3</sup> pour une durée d'exploitation de 20 ans.

La carrière se situe à Warluis, lieu-dit "La Vallée", voie communale n° 10.

Le projet relève du régime de l'autorisation pour la rubrique n° 2510-1 et du régime de la déclaration pour la rubrique n° 2517-3 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le site est également soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la rubrique 2.1.5.0 : rejet d'eau pluviale dans les eaux douces superficielles ou sur le sol et sous-sol.

2. Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. Mme Sabine Gambs-Degroote, ingénieur en agriculture est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.

4. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Warluis les jours suivants :

- mardi 15 mai 2018 de 15h00 à 18h00,
- lundi 28 mai de 9h00 à 12h00,
- mardi 5 juin 2018 de 15h00 à 18h00,
- samedi 9 juin 2018 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 15 juin 2018 de 15h00 à 18h00.

5. Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, comprenant la demande, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans des lieux, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de danger auquel sera joint l'accord tacite de l'autorité environnementale sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise ([www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr), rubrique « Politiques publiques », « Environnement », « Les installations classées », « Par enquêtes publiques ») dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier peut être consulté par toute personne intéressée, à la mairie de Warluis, aux jours et heures d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et les mardi et vendredi de 14h à 18h.

7. Le même dossier en version informatique est consultable sur un poste informatique mis à disposition dans la commune de Warluis aux heures d'ouverture sus-visées.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête établi à cet effet et tenu à sa disposition dans la mairie de Warluis, par courrier adressé à la mairie de Warluis ou par courrier électronique adressé à "[mairie.warluis@wanadoo.fr](mailto:mairie.warluis@wanadoo.fr)" en indiquant en objet « EP MRB ».

9. Toutes les informations transmises par voie postale ou électronique ou consignées sur le registre d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise à l'adresse visée au n°5.

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Patrick Pawlicki, président de la société M.R.B dont le siège social est situé 2, impasse de la Terre Jean-Jacques, ZA de Pinçonlieu, 60000 Beauvais ou à la direction départementale des territoires de l'Oise, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.